

<https://www.pressegauche.org/Question-de-longevite>



# Question de longévité...

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : mardi 20 août 2019

---

**Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés**

---

**L'idée émerge en ce moment dans les milieux droite selon laquelle on va manquer de main d'oeuvre dans certains secteurs de l'économie, vu la diminution du nombre de jeunes gens disponibles de la tranche d'âge des 18-30 ans d'ici 2030. Par contre (et par contraste), les retraités sont toujours plus nombreux et plusieurs d'entre eux en santé. Conclusion : pourquoi les employeurs n'auraient-ils pas le droit de piger dans ce réservoir de main d'oeuvre à bon marché, si disponible ?**

L'économiste Pierre Fortin entre autres se déclare partisan de cette méthode de « recrutement », proposant même pour sa part de repousser l'âge de la retraite de 65 à 69 ans.

L'idée séduit sans doute maints entrepreneurs à la recherche de personnel docile et plein de bonne volonté. Tout ce monde évoque sans gêne la possibilité de faire travailler au comptoir ou dans l'arrière-boutique des gens âgés de 70, 75 ou même 80 ans.

Les partisans et partisans de cette mesure prétendent faire coup double : augmenter de façon légitime leurs profits, continuer à faire rouler l'économie et combattre le sentiment « d'inutilité » et d'isolement qui afflige plusieurs personnes âgées.

Ah, les bons sentiments... l'hypocrisie vertueuse qu'ils dissimulent !

Le nombre croissant de baby boomers qui arrivent à la retraite ou qui s'y trouvent depuis un certain temps représente bien sûr un réservoir de main d'oeuvre appétissant pour les capitalistes, en particulier ceux du secteur de la restauration et de certains services à la clientèle.

Se profile aussi derrière cette idée de travail (forcé ou volontaire) des aînés de vieux préjugés tenaces contre les boomers, implicitement considérés comme d'anciens privilégiés et des parasites invétérés. Un peu de travail et de discipline, même sur le tard, ne pourrait que leur faire du bien et profiterait à l'économie.

Jetons un coup d'oeil critique sur cette suggestion.

Tout d'abord, dans une société qui survalorise déjà le travail salarié met le droit « sacré » au profit, faudrait-il donc en rajouter ? Les gens qui parviennent à la retraite ne méritent-ils pas qu'on les laisse tranquilles, en particulier s'ils et elles ont traversé plusieurs périodes difficiles dans leur cheminement professionnel ?

Accepter l'idée de pousser les personnes âgées à demeurer sur le marché du travail (même sans obligation légale) ne risque-t-il pas d'entraîner sur elles un ensemble de pressions psychologiques sournoises, lesquelles ressembleraient à une forme de harcèlement ?

Les gouvernements pourraient alors céder à la tentation de moduler le montant des pensions de vieillesse en fonction de la participation du ou de la prestataire au marché de l'emploi, ou encore de ses efforts pour se dénicher un boulot. Ce qui renvoie au régime actuel d'assurance-chômage...

Tous les retraités et retraitées n'éprouvent pas l'envie de continuer à bosser, surtout dans des secteurs aussi ingrats

que la restauration ou certains services à la clientèle. Il faut éviter toute pression induite sur ces personnes.

Il y en a même parmi elles qu'il faudrait peut-être protéger contre elles-mêmes, tant la morale du travail imprègne encore de larges couches de la population.

Quant à l'idée de retarder l'âge de la retraite à 69 ans, il faut la rejeter sans compromis. Son adoption éventuelle ne ferait que prolonger les inégalités qui marquent toujours le monde du travail.

Il s'agit d'une suggestion de même farine que celle visant à instaurer le travail forcé chez les prestataires de l'aide sociale. Cela signifierait que les sans emplois (chômeurs et assistés sociaux aptes au travail) ainsi que les travailleurs à faible ou modeste revenu devraient patienter quelques années supplémentaires avant d'accéder enfin à un revenu décent et inconditionnel.

L'idée d'inciter positivement sans pression induite et encore moins contrainte les travailleurs et travailleuses à demeurer plus longtemps sur le marché de l'emploi après leur arrivée à la retraite est défendable pourvu que son application ne repousse pas de plusieurs années l'accession au régime de pension de vieillesse.

Comme souvent dans le cas de propositions d'inspiration rétrolibérale, une idée valable en soi se transforme en piège à loup pour les travailleurs et travailleuses dès qu'on veut l'imposer par la contrainte.

La rhétorique rétrolibérale démagogique concernant la prolongation de la contribution de retraités et retraitées au monde du travail dissimule un traquenard dès lors que certains de leurs idéologues suggèrent de transformer en obligation ce qui doit relever d'un libre choix, loin par ailleurs de toute pression directe ou indirecte visant à atteindre ce but.

Dans le cas des rétrolibéraux, la méfiance s'impose toujours. Ils arborent souvent un sourire conciliant, mais tiennent dans une de leurs mains cachées derrière le dos un poignard...

Jean-François Delisle